

Quelle prévoyance choisir en créant sa société?



Lors du démarrage d'une entreprise et après avoir pensé au business plan, à la forme juridique, au financement et aux assurances, il y a une question qui revêt une importance particulière. C'est celle de la prévoyance professionnelle (2^e pilier). Dans ce domaine, on peut se borner au minimum légal. Toutefois, en fonction de la branche d'activité, il est important d'offrir dès le départ de bonnes prestations, tant au niveau de la couverture des risques décès et invalidité que de celui des versements d'épargne pour la constitution du capital-vieillesse.

Une bonne prévoyance ne coûte pas nécessairement beaucoup plus cher et peut s'avérer bénéfique pour le futur de la nouvelle entreprise. N'oublions jamais que cela contribue, entre autres, à attirer les meilleurs collaborateurs. En ces périodes de turbulences boursières, le choix de l'institution de prévoyance est également crucial. Le chef d'entreprise doit-il opter pour le modèle de l'assurance complète, où la valeur de son capital accumulé et les intérêts sont garantis? Doit-il préférer une solution plus risquée, avec la possibilité d'avoir des

rendements plus élevés, mais aussi avec la probabilité de se retrouver en sous-couverture et de devoir participer à des mesures d'assainissement?

Enfin, l'employeur peut déjà prévoir la mise en place de plusieurs plans de prévoyance déterminés par des critères objectifs, tels que la fonction au sein de l'entreprise ou le niveau de salaire.

Les années de service peuvent aussi être une solution pour fidéliser les collaborateurs, surtout si l'employeur prend à sa charge une plus grande partie du coût que le salarié. De tels plans peuvent permettre d'augmenter

la motivation des collaborateurs, des cadres et de la direction: ils facilitent une prévoyance tirant parti d'une fiscalité favorable par le biais de rachats.

Dominique Schmid
Responsable prévoyance professionnelle
Retraites Populaires
T. 021 348 21 11
d.schmid@retraitespopulaires.ch

En ces périodes de turbulences boursières, le choix de l'institution de prévoyance est une décision cruciale
